

Licence mention Sciences de la vie : Biologie cellulaire et moléculaire-Microenvironnement cellulaire (BCM)



Présentation

La licence mention sciences de la vie est une formation académique de niveau bac+3 permettant au diplômé de maîtriser les concepts fondamentaux et les technologies de biochimie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, génétique, microbiologie, physiologie, biologie du développement, biologie animale et végétale, classification du vivant et d'évolution, ainsi qu'un socle scientifique en mathématique, physique, informatique, chimie, géosciences.

Enjeux

Le parcours biochimie et biologie cellulaire (BCM) orienté sur les aspects moléculaires, cellulaires et physiologiques des sciences de la vie. Il constitue également le parcours d'adossement du cursus master ingénierie en biotechnologie.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- En L1 le recrutement passe par Parcoursup (*Portail Biologie & Ingénierie*)
 - Les attendus spécifiques sont décrits sur Parcoursup
- En L2 et L3 le recrutement passe par e-candidat
 - Les prérequis sont décrits sur e-candidat ou sur "Etudes en France"

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont déposées en ligne

- L1 : Parcoursup pour les candidatures post bac ou en réorientation

Il est possible d'intégrer la formation en cours de cycle

- L2 : e-candidat si une année Bac+1 est validée dans un établissement français ou européen

- L3 : e-candidat si une année Bac+2 est validée dans un établissement français ou européen

- Etudes en France en L2 et L3 pour les diplômes qui relèvent de cette procédure

Durée de la formation

- 3 années

Lieu(x) de la formation

- Site de Neuville

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat
- Bac +2
- Bac+3

Stage(s)

Oui, obligatoires (, à l'étranger), optionnels (multiples,)

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Rythme

- Temps plein
- Temps aménagé

Modalités

- Présentiel

Renseignements

ambroise.lambert@cyu.fr

Les attendus spécifiques sont décrits sur Parcoursup pour L1

Les prérequis sont décrits sur e-candidat ou sur "Etudes en France" pour L2 et L3

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Les conditions d'admission et critères d'études des dossiers sont mentionnés dans les applica-

- Parcoursup en L1
- e-candidat en L2 et L3
- Etudes en France en L2 et L3

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Niveau de sortie

- Diplôme visé niveau bac +3
- Licence - LMD

Activités visées / compétences attestées

Les acquis d'apprentissage et les compétences développées au cours de la licence mention sciences de la vie s'inscrivent dans un portefeuille de connaissances & compétences, décrit dans la fiche RNCP de la formation, et qui répond en tout point au celui du référentiel national de compétences de la mentions de licence Sciences de la Vie.

En savoir plus :

- Epanouissement dans l'environnement universitaire
- Fournir des bases solides générales dans les matières scientifiques (vocabulaire et raisonnement)
- Découverte des différentes disciplines de la biologie
- Appréhender les structures et les fonctions des différents niveaux d'organisation du vivant
- Appréhender les mécanismes et réactions du vivant qui président aux fonctions biologiques
- Apprentissage de la pratique expérimentale touchant différentes grandes disciplines de la biologie
- Développer le sens de l'observation et de la démarche scientifique et expérimentale
- Exercer un esprit critique
- Appréhender les régulations des fonctions du vivant et des processus biologiques
- Préparation à la vie active ou à la poursuite d'étude

Poursuites d'études

L'obtention du diplôme de licence mention sciences de la vie permet aux diplômés de postuler et de poursuivre leurs études le diplôme de licence mention sciences de la vie permet la poursuite d'études dans de nombreux masters qu'ils soient proposés au sein du département de biologie, au sein d'autres départements de notre établissement ou au sein d'autres établissements en France, dans des masters et des écoles d'ingénieur de spécialisations dans de nombreux domaines relatifs à la biochimie, biologie cellulaire, biotechnologie, écologie, environnement, biologie des organismes, biodiversité, évolution, enseignement, physiologie, communication scientifique, marketing, commerce.

En savoir plus :

Les diplômés peuvent intégrer le master mention biologie-santé porté par le département de biologie aussi bien pour son parcours biologie cellulaire et moléculaire du microenvironnement (BioC2M) que biomatériaux pour la santé (BioSAN).

Les diplômés du parcours BIBE peuvent également intégrer le master MEEF-SVT

Les diplômés peuvent également intégrer le master mention chimie parcours contrôle et qualité et parcours ingénierie technico-commerciale quel que soit le parcours initial de licence sciences de la vie mais également les masters MEEF premier degré. Ils peuvent également se spécialiser dans le master mention sciences de la Terre, des planètes, environnement (porté par le département de Géologie), suite au parcours BGST.

Programme

Les deux parcours partagent un tronc commun d'UE représentant 90%, 35% et 35% en L1, L2 et L3 respectivement, afin d'offrir un socle de connaissances solides en biologie moléculaire, biochimie, biologie cellulaire, microbiologie, physiologie. Des choix d'options en sciences de la vie (SV) ou en sciences de la vie et de la nature (SVN) orientent progressivement le parcours au sein de la mention vers les sciences de la vie (licence BCM ou PBB) ou les sciences de la vie et de la nature (BIBE). L'ensemble des unités d'enseignement communes aux deux parcours constitue le socle indispensable aux objectifs de la mention, tandis que les unités d'enseignement d'orientation et de spécialisation répondent aux besoins spécifiques des parcours.

[Syllabus des Licences](#) : [L1](#) - [L2-BCM](#) - [L3-BCM](#)

[Syllabus des mineures L2-L3](#)